

PLAIDOYER POUR LA RECONNAISSANCE SPORTIVE A UN GRAND ATHLETE MILITAIRE IVOIRIEN



RENE DJEDJEMEL MELEDJE

Rendre hommage à un grand sportif, **de son vivant**, c'est bien plus que saluer ses performances sur les pistes d'athlétisme ou sur les stades. Pour la Nation, c'est reconnaître l'engagement, la discipline, le travail, la persévérance du sportif pour en faire un modèle pour les générations futures. C'est en réalité une forme de transmission de valeurs à tout un peuple.

Quelles sont les formes que peuvent prendre ces hommages ?

- D'abord dans des discours officiels retraçant le parcours du champion, de ses victoires pour montrer l'humain derrière le prodige
- Ensuite par une cérémonie publique où ses coéquipiers, entraîneurs, supporters et jeunes sportifs viennent témoigner de l'impact qu'il a eu sur leur vie et leur passion du sport
- Enfin par des gestes symboliques comme donner son nom à un stade, à une rue, à un tournoi ou lui permettre de bénéficier, à sa retraite, d'une prime spéciale.

Le présent plaidoyer vise simplement à rendre hommage à un grand sportif ivoirien aujourd'hui oublié et surtout à le proposer pour l'obtention d'une prime symbolique pour hautes contributions à l'honneur et à la gloire de la Nation.

Ce sportif émérite se nomme **René Djédjémel Méléde**, un militaire à la retraite, Adjudant-Chef des Sapeurs-Pompiers Militaires, ancien athlète international ivoirien de 1980 à 1988.

Il est né le 5 juin 1958 et c'est un athlète spécialiste du 110 mètres haies et du 400 mètres haies.

Il a été champion d'Afrique en 1985.

Il a pris part aux relais 4 × 400 m lors des Championnats du monde 1983, lors des Jeux olympiques de 1984, lors des Championnats du monde de 1987 et enfin lors des Jeux olympiques de Séoul en 1988 dont il a été le porte-drapeau de la délégation ivoirienne.

Son meilleur temps sur 400 m haies est de 48 s 94, réalisé à Zurich en 1986, et **actuel record ivoirien** (non encore égalé ni battu depuis 1986)

Un rapide survol de sa carrière sportive s'impose pour bien mettre en valeur sa formidable contribution au rayonnement sportif de notre pays.

1 – Compétitions africaines

- Jeux Africains de 1987 à Nairobi (KENYA)
- Jeux de l'Amitié Côte d'Ivoire-Ghana
- Championnat d'Afrique de 1985 au Caire (EGYPTE)
- Championnat d'Afrique à Dakar (SENEGAL)

- Championnat d'Afrique à Alger (ALGERIE)

2 – Les compétitions Internationales

- Jeux Olympiques de 1984 à Los Angeles (USA)
- Jeux Olympiques de 1988 à Séoul (COREE du SUD)
- Coupe du monde d'Athlétisme
- Championnat du monde militaire d'Athlétisme en 1984 à Alexandrie (EGYPTE)
- Jeux Universitaires de Kobé (JAPON) en 1985
- Coupe du monde d'Athlétisme
- Championnat du monde militaire en 1985 à Ostia (Italie)

3 – Les médailles remportées

- Médaille d'or au championnat du monde militaire sur 400 mètres haies à Alexandrie en 1984
- Médaille d'or au championnat du monde militaire sur 400 mètres haies à Ostia en 1985
- Médaille d'or au championnat militaire sur 4x400 mètres haies à Ostia en 1985
- Médaille d'or au 110 mètres haies au Championnat d'Afrique au Caire en 1985
- Médaille de bronze au relais 4x400 mètres au championnat d'Afrique au Caire en 1985

- Médaille de bronze au 400 mètres haies au Championnat d'Afrique à Dakar
- Médaille de bronze au 400 mètres haies au Championnat d'Afrique à Alger
- Médaille de bronze aux Jeux Africains de Nairobi en 1987
- Médaille de bronze au 400 mètres haies des jeux universitaires de Kobé en 1985

4 – Prestige

- 6^{ème} meilleur coureur mondial de 400 mètres haies en 1985 au Grand Prix Mobil
- Sélectionné en équipe africaine pour la Coupe du Monde d'Athlétisme
- Participation aux JO de 1984 aux 400 mètres haies
- Participation aux JO 1988 aux 4x400 mètres haies
- Relayeur de la Torche de la Paix

C'est ce sportif accompli qui a tant fait pour le prestige et la gloire de notre pays à qui différentes décorations ont déjà été décernées, à savoir :

- Chevalier du Mérite Sportif Ivoirien
- Médaille des Forces Armées de Côte d'Ivoire
- Officier de l'Ordre National

Je propose, bien respectueusement que cet athlète émérite puisse, bénéficier de la prime affectée aux grands sportifs de notre pays au moment de leur retraite.

"La reconnaissance d'une Nation pour ses fils méritants est la mémoire du cœur".

Ecrit et proposé par
Le Général de Brigade (2S) Assamoua Guiézou











